

oct. 1868

CIRCULAIRE

**pour recommander une quête en faveur des
Colons de la Rivière Rouge.**

—1868—

{ ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC,
14 octobre 1868.

MONSIEUR LE CURÉ,

À l' commencement de l'été dernier, je n'ai pu me dispenser de faire appel à la charité des fidèles du diocèse, en faveur des Arabes de l'Algérie, exposés à toutes les horreurs de la famine. Partout on a répondu à ma demande avec une libéralité qui prouve une fois de plus combien nos catholiques ont de sympathie pour toutes les infortunes. Quelques semaines plus tard, j'étais heureux de pouvoir verser entre les mains des députés de Mgr. l'Archevêque d'Algers, le produit de leurs aumônes, se montant à la somme considérable de \$2004.96.

À cette époque, je ne prévoyais pas que je me trouverais si tôt dans la nécessité de leur adresser une demande du même genre pour soulager une infortune non moins grande. Il s'agit cette fois, de venir en aide à un peuple qui nous touche de plus près et qui a un titre plus particulier à notre charité. Vous savez, en effet, par les journaux que la colonie de la Rivière Rouge est menacée à son tour de périr par la famine, si de prompts secours ne lui sont envoyés. Les récoltes ont été détruites, comme celles de l'Algérie, par les sauterelles, et sa dernière ressource, la chasse du Bison, lui fait absolument défaut.

Devant un pareil désastre, vos fidèles paroissiens comprendront avec vous, je n'en doute pas, que je suis obligé, encore une fois, de faire taire toutes mes répugnances pour n'écouter que la voix du devoir. Je vous prie donc, Monsieur